



Comité Central d'Entreprise extraordinaire du 29 septembre 2014

Bilan Natixis

À fin août 2014, les encours s'élèvent à 5 202 611 € répartis entre le Plan Épargne Entreprise (3 930 179 €) et la Réserve Spéciale de Participation (1 272 432 €).

Fiat en France reste le fond privilégié puisqu'il représente 63% des encours, suivi par *Avenir Monétaire* (31%), *Avenir Modéré* (5%) puis *Impact ISR rendement solidaire* (1%).

Concernant la participation pour l'exercice 2013 et le redressement fiscal 2011, la somme de 2 611 134,58 € a été répartie entre 1 550 bénéficiaires.

76% des avoirs ont été réglés aux salariés et 24 % ont été investis.

Natixis propose des moyens de communication dédiés aux salariés :

- Internet
- Application mobile (iPhone et Android)
- Centre d'appels clients non surtaxé (☎ 02 31 07 74 00)
- Courriers et relevés papier et/ou dématérialisés

Bilan Frais de santé 2013 (GMC)

Le régime de base ainsi que l'option "Confort" laissent apparaître un solde positif, contrairement aux options "Équilibre" et "Avantage".

Dans l'ensemble du groupe, le solde ressort en négatif à hauteur de 90 763 €.

L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 applicable au 1^{er} juin 2014 a notamment étendu la durée des droits de portabilité des contrats collectifs frais médicaux et prévoyance au-delà de la rupture du contrat de travail sous condition de bénéficier de l'indemnité Pôle Emploi (licenciement, rupture conventionnelle, fin de contrat d'alternance, ...).

Cet accord a également prévu la suppression de la participation salariale pour les ex-salariés concernés, avec pour incidence une prise en charge des cotisations par les actifs.

Suite à l'analyse technique des répercussions de cet accord, et suite aux négociations d'Henner avec la Direction, il a été décidé une majoration de 4% des cotisations de frais de santé.

Cotisations au 01/10/2014	Base obligatoire		Option Équilibrée	Option Avantage	Option Confort
Isolé	32,79 €	+	25,38 €	40,84 €	96,02 €
Famille			47,63 €	78,71 €	178,43 €

Prévoyance

La Direction et Henner nous présenterons en fin d'année plusieurs hypothèses dans le cadre d'une mutualisation des contrats cadres / non cadres.

Heure de rentrée scolaire

Suite à la dénonciation de l'accord de rentrée scolaire par FO et CGT, la Direction réunira les Délégués Syndicaux Centraux pour renégocier cet accord le mercredi 1^{er} octobre 2014.